

Image not found or type unknown



Adoption d'un enfant français par un étranger

Par **Steosop**, le **15/02/2019** à **11:35**

Bonjour, est-ce que l'adoption par un étranger d'un enfant né d'un parent étranger et français peut faire perdre à cet enfant sa nationalité française ? Sachant que l'enfant est né d'une mère étrangère et d'un père français or il sera adopté par le conjoint de sa mère qui lui-même est étranger

Par **youris**, le **15/02/2019** à **13:45**

bonjour,

il faudrait savoir s'il s'agit d'une adoption simple ou plénière mais l'adoption d'un enfant mineur français par un étranger ne fait pas perdre la nationalité française à l'enfant.

salutations